

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Armée et économie  
**Autor:** Friderici, Claude  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-346883>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Les processus de travail et les organisations civiles comme militaires bénéficient du système de milice. Ici, la centrale d'exploitation du renseignement d'une Grande Unité. Exercice SIEGFRIED, brigade blindée 1, 2005. Photo : A+V

## Armée et économie

### **Maj Claude Friderici**

Président du groupement Ouest, Société vaudoise des officiers (SVO)

De plus en plus de cadres de notre armée sont confrontés à la problématique d'employeurs qui voient d'un mauvais œil l'absence pour cause de service militaire. Dans un contexte de globalisation, avec des travailleurs venant des pays européens qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes que nos ressortissants, l'absence un mois par année de personnes occupant souvent des postes de cadres peut devenir une entrave à l'embauche.

L'armée en a pris conscience puisque dorénavant, les stages de formation sont partiellement reconnus comme modules et permettent d'obtenir des crédits de formation au civil. Toutefois, un grand nombre de cadres déjà formés échappent à ce système. Une autre innovation est d'ouvrir les formations militaires à des cadres de l'économie civile, permettant ainsi à nos collègues de se rendre compte du savoir-faire acquis lors de ces formations.

Bon nombre d'entre nous compensent leurs absences en en prenant une part sur leurs vacances. D'autres, afin d'atteindre les objectifs fixés, se retrouvent à faire le travail d'une année sur onze mois, voire durant le week-end. Il est clair que la formation et la pratique acquises à conduire dans des situations de stress permettent à ces cadres d'atteindre ces objectifs et de démontrer ce que l'expérience militaire peut apporter à l'économie civile.

Dans toute entreprise, nous sommes confrontés aux irremplaçables, particulièrement pendant les périodes de service militaire. Que se passera-t-il si ces gens, et je ne le leur souhaite pas, se retrouvent immobilisés ou incapables de travailler suite à un accident ? Comment l'entreprise va-t-elle survivre dans le cas d'un événement soudain, alors que l'absence pour cause de service militaire est planifiée une année à l'avance et que le travail peut être réparti entre plusieurs personnes ?

Reste le problème économique. L'assurance perte de gains ne couvre qu'une part du salaire de la personne absente. Et, surtout, ce montant est plafonné. Ne serait-



Après avoir longtemps parlé de l'armée en tant qu'«entreprise» «produisant de la sécurité», le débat est vif sur le degré de similitude entre l'armée et l'économie privée.

Il n'est pas temps que nos autorités fédérales remettent en question cette pratique et valorisent ainsi l'armée de milice ? L'économie n'aurait ainsi plus à subventionner notre système de sécurité.

Un environnement stable et sécurisé fait partie des conditions cadre nécessaires à tout développement économique durable. Et je reste convaincu que notre armée, de surcroît de milice, y contribue valablement. Tant sur le plan de l'organisation, que sur le plan du nombre de personnes concernées, qui forment ainsi un ciment à notre Etat.

C.F.